

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

- Réclamation : contact@mupras.com
- Prise en charge : pec@mupras.com
- Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

Déclaration de Maladie

N° W19-567829



55073

Autres



Mutuelle de Prévoyance
& d'Actions Sociales
de Royal Air Maroc

Maladie

Dentaire

Optique

Cadre réservé à l'adhérent(e)

Matricule : 3400 Société : RNM

Actif

Pensionné(e)

Autre

Nom & Prénom :

HIMAJ ANDALOUSS BRAHIM BENHIL

Date de naissance :

14.10.1960

Adresse :

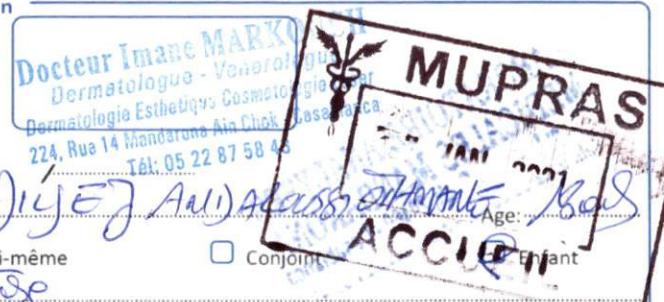
7 RUE ALMERA LOT RYAD EL ANDALOUS

Tél. : 0661 18 17 54

Total des frais engagés : Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :



Date de consultation :

Nom et prénom du malade :

Lien de parenté :

Nature de la maladie :

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à :

Signature de l'adhérent(e) :

Le : 12.01.2024

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES				
Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
05/10/2020	BS		300,00 DT	INP : 08M635d1 Docteur Imane MARKOUCHE Laserologie Cosmétologie Néurologie Esthétique Cosmétologie Laser

EXECUTION DES ORDONNANCES

Tel: 03 22 87 58 46

EXECUTION DES ORDONNANCES		
Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
<div style="text-align: right;"> PHARMACIE JNANE CALIFORNIE DI. FALAH YOUSSEF 10. PIÈTE TADDART ROS. LINA JNANE CALIFORNIE AIN. CHOQ TÉL: 05 22 87 11 12 CASA </div>		

ANALYSES - RADIOGRAPHIES

ANALYSES - RADIOGRAPHIES			
Caractéristiques et signature du Laboratoire et nom du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires
RADIOTHECAIRE ANALYSES MEDICALES MANDARONA 3, boulevard de l'Industrie - 20460 - CASABLANCA Tél: 052 83 88 - Fax: 052 83 88 22	22/11/2020	DB670 + IVE	922,80

AUXILIAIRES MEDICAUX

AUXILIAIRES MEDICAUX						Montant détaillé des Honoraires	
Cachet et signature du Particien	Date des Soins	Nombre					
		A M	P C	I M	I V		

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan de l'ODF.

O.D.F
PROTHESES DENTAIRES

DETERMINATION DU CŒFFICIENT MASTICATOIRE

	H
25533412	21433552
00000000	00000000
00000000	00000000
25533411	21433553

The diagram shows a dental arch with 28 numbered teeth. The teeth are arranged in four quadrants: upper right (1-12), upper left (13-24), lower left (25-36), and lower right (37-48). A coordinate system is overlaid on the arch, with the horizontal axis pointing left (D) and the vertical axis pointing down (B). The top of the arch is labeled 'H' and the bottom is labeled 'B'.

[Création, remont, adjonction]

Fonctionnel, Thérapeutique, nécessaire à la profession

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION

Docteur Imane MARKOUCH

Dermatologue -Vénérologue

Diplomée de l'UFR Pierre et Marie Curie-Paris VI

Ancienne interne des hôpitaux de Paris

الدكتورة إيمان مركوش

اختصاصية في أمراض الجلد و التناسل

خريجة كلية بيبر و ماري كوري باريس 6

طبيبة بمستشفيات باريس سابقا

Casablanca le :

16/10/2020

Enfant HJIYEJ ANDALOUSSI OTHMANE

1432,00
CYTEAL SAVON

1appx02/j pour laver les mains

146,60
VALEX 500 MG CP

1cpx02/j 10j/mois x03mois

146,60
EPIDUO GEL

1app le soir sur le dos et la poitrine x03mois

149,99
DERCOS SHPG ANTISÉBORRHÉIQUE (CHEVEUX GRAS)

1appx03/sem x03mois

118,59
PHARMACIE JNANE CALIFORNIE
Dr. FALAH YOUSSEF
10 P. TADDEUF RBS. LINA
JNANE CALIFORNIE AIN CHOQ
Tél: 05 22 87 11 12 CASA

EPIDUO GEL
Tube de 30g
PPV: 146,60 DH
AMM N°02 / 14 DMP / 21 / NRQ
Distribué par SOTHEMA
B.P. N°1,27182-Bouskoura
6 118001 071692

Docteur Imane MARKOUCH

Dermatologue - Vénérologue

Diplômée de l'UFR Pierre et Marie Curie-Paris VI

Ancienne interne des hôpitaux de Paris

الدكتورة إيمان مركوش

إختصاصية في أمراض الجلد والتناسل

خريجة كلية بيير وماري كوري باريس 6

طبيبة مستشفى باريس سابقا

Casablanca le : 16 OCT 2020

of² Hjyeg Akhlaesh Othmane 18a

Balan proquin à jain

Nrg Pg

Feuillement

zpp séi peel

Glycémie

Hb glycémie

LABORATOIRE ANALYSES
MÉDICALES MANDARONA
53 boulevard Al Qods 20460 - Casablanca
0522 52 63 86 - Fax: 0522 21 92 44

Docteur Imane MARKOUCH

Dermatologue - Vénérologue

Dermatologue - Vénérologue - Gynécologue - Lépre

224 Rue 14 Mandarouna - Ain Chock Casablanca

Tél: 05 22 87 58 43



مختبر منظرونا للتحاليلات الطبية
LABORATOIRE MANDARONA
D'ANALYSES MEDICALES

Dr Abderrahmane BOUMZEBRA

Pharmacien Biogiste

Diplômé des facultés de Médecine et de Pharmacie
Toulouse et Montpellier

Dr Yahya BENGHALEM

Pharmacien Biogiste

Lauréat de la faculté de Pharmacie de
Montpellier

Biochimie - Hématologie - Hormonologie - Bactériologie - Virologie - Immunologie - Parasitologie - Mycologie - Toxicologie

Dossier N° : 221022200456

Examen du : 23/10/2020

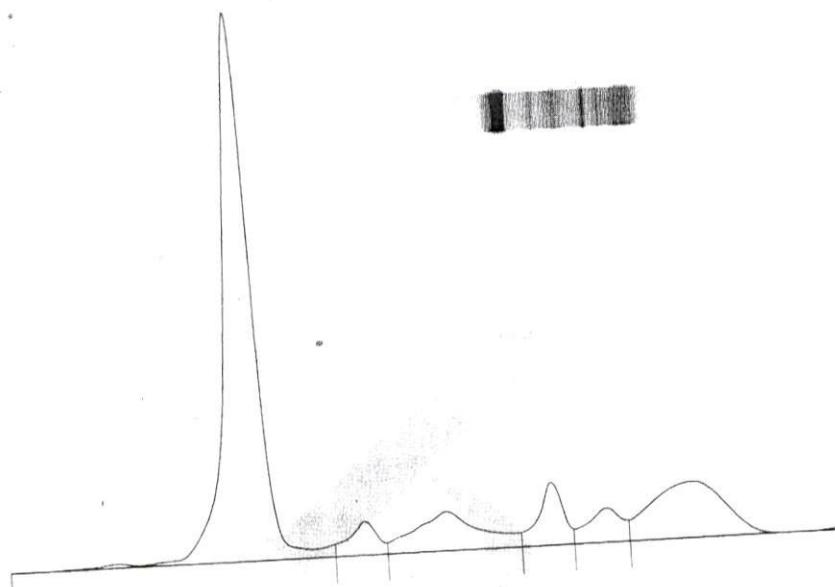
Nom : HJIYEJ ANDALOUSSI Othmane

Prescripteur: MAND

Echantillon N° : 18

Electrophorèse des protéines sériques

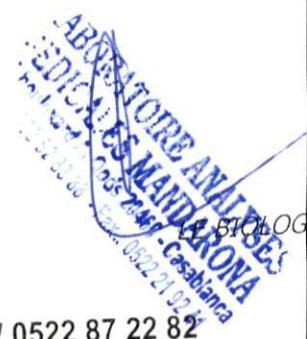
Technique capillaire : Capillarys 2 flex piercing



Nom	%	Normales %	g/L	Normales g/L
Albumine	60,3	55,8 - 66,1	41,6	40,2 - 47,6
Alpha 1	3,6	2,9 - 4,9	2,5	2,1 - 3,5
Alpha 2	10,1	7,1 - 11,8	7,0	5,1 - 8,5
Beta 1	5,8	4,7 - 7,2	4,0	3,4 - 5,2
Beta 2	4,5	3,2 - 6,5	3,1	2,3 - 4,7
Gamma	15,7	11,1 - 18,8	10,8	8,0 - 13,5

Rapp. A/G : **1,52** P. T. : **69** g/L

Commentaire : Profil électrophorétique sensiblement normal.





Dr Yahya BENGHALEM

Pharmacien Biogiste

Lauréat de la faculté de Pharmacie de
Montpellier

Dr Abderrahmane BOUMZEBRA

Pharmacien Biogiste

Diplômé des facultés de Médecine et de Pharmacie de
Toulouse et Montpellier

Biochimie - Hématologie - Hormonologie - Bactériologie - Virologie - Immunologie - Parasitologie - Mycologie - Toxicologie

Dossier ouvert le : 22/10/20

Prélèvement effectué à 10:22

Edition du : 27/10/20

Monsieur HJIYEJ ANDALOUSSI OTHMANE

Docteur IMANE MARKOUCH

Réf. : 20J1343

Compte Rendu d'Analyses

		Normales	Antériorités
Hémoglobine glyquée----- (Technique HPLC D10 BIO-RAD)	4,90 %	4,5 - 6,3	5,20

Les valeurs usuelles sont de 4,5 à 6,3 % lorsque les glycémies sont normales.

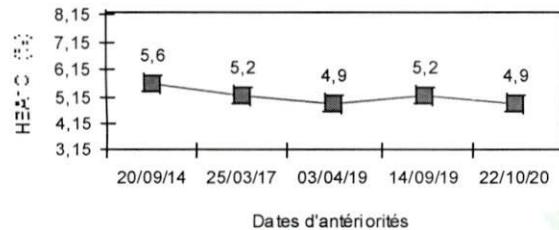
Les études modernes ont montré que le diabète est :

Bien équilibré lorsque le taux est inférieur à 6,5%

Moyennement lorsqu'il est entre 6,5 à 7,5 %

Mal équilibré au-delà de 8%

A l'évidence les exigences doivent tenir compte de l'âge, de l'ancienneté du diabète et des autres problèmes.



MARQUEURS

Ferritine -----	75	ng/ml
-----------------	----	-------

(Chimiluminescence COBAS ROCHE E411)

Valeurs usuelles en ng/ml

Enfants :	A la naissance :	150 à 450	ng/ml
	2 à 3 mois :	80 à 500	ng/ml
	4 mois à 16 ans :	20 à 200	
Femmes cycliques :		13 à 150	ng/ml
Femmes ménopausées :		30 à 400	ng/ml
Hommes :		30 à 400	ng/ml

LABORATOIRE ANALYSES
MEDICALES MANDARONA
679 boulevard Al Qods 20460 - Casablanca
Tél. : 0522 52 83 88 - Fax. : 0522 21 92 41

679, Bd El Qods 20460 Ain Chock - Casablanca - Tél. : 0522 52 83 88 / 0522 87 22 82

Fax : 0522 21 92 41 - E-mail : labo_mandarona@yahoo.fr

CNSS : 8521090 - IF : 40213596 - Patente : 37980291 - ICE : 001634915000055 - IPN : 093060663

BMCE AL QODS : 0117940000 3121000 0144347



Dr Yahya BENGHALEM

Pharmacien Biogiste
Lauréat de la faculté de Pharmacie de
Montpellier

Dr Abderrahmane BOUMZEBRA

Pharmacien Biogiste
Diplômé des facultés de Médecine et de Pharmacie de
Toulouse et Montpellier

Biochimie - Hématologie - Hormonologie - Bactériologie - Virologie - Immunologie - Parasitologie - Mycologie - Toxicologie

Dossier ouvert le : 22/10/20

Prélèvement effectué à 10:22

Edition du : 27/10/20

Monsieur HJIYEJ ANDALOUSSI OTHMANE

Docteur IMANE MARKOUCH

Réf. : 20J1343

Compte Rendu d'Analyses

BIOCHIMIE

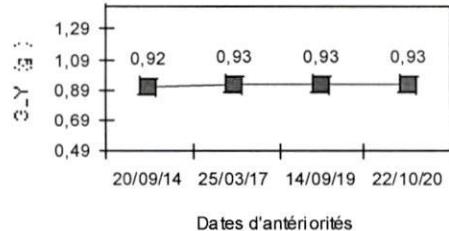
ELECTROPHORESE DES PROTEINES SERIQUES

		Normales	Antériorités
Albumine -----:	60,3	%	
Soit :	41,6	g/l	
Alpha 1 Globulines ----- :	3,6	%	
Soit :	2,5	g/l	
Alpha 2 Globulines ----- :	10,1	%	
Soit :	7,0	g/l	
Beta1 Globulines ----- :	5,8	%	
Soit :	4,0	g/l	
Beta 2 Globulines -----:	4,5	%	
Soit :	3,1	g/l	
Gamma Globulines -----:	15,7	%	
Soit :	10,8	g/l	
Protéines Totales -----:	69	g/l	60 - 80
Rapport Albumine / Globulines -----:	1,52		

BIOCHIMIE SANGUINE

(Cobas Roche C-311)

Glycémie à jeûn ----- : 0,93 g/l 0,7 - 1,1 0,93
 Soit : 5,2 mmol/l 3,88 - 6,11 5,2





Dr Yahya BENGHALEM

Pharmacien Biogiste

Lauréat de la faculté de Pharmacie de
Montpellier

Dr Abderrahmane BOUMZEBRA

Pharmacien Biogiste

Diplômé des facultés de Médecine et de Pharmacie de
Toulouse et Montpellier

Biochimie - Hématologie - Hormonologie - Bactériologie - Virologie - Immunologie - Parasitologie - Mycologie - Toxicologie

Dossier ouvert le : 22/10/20

Prélèvement effectué à 10:22

Edition du : 27/10/20

Monsieur HJIYEJ ANDALOUSSI OTHMANE

Docteur IMANE MARKOUCH

Réf. : 20J1343

Compte Rendu d'Analyses

HEMATOLOGIE

NUMERATION FORMULE SANGUINE

(SYSMEX XS-1000i)

Normales	Antériorités
(Homme Adulte)	

14/09/19

GLOBULES ROUGES

Hématies -----:	5,44	M/mm ³	4,5 - 5,55	5,28
Hémoglobine -----:	15,1	g/100 ml	14 - 17	14,6
Hématocrite -----:	45	%	40 - 50	44
- V.G.M. -----:	83	µ ³	80 - 95	
- T.C.M.H. -----:	28	pg	28 - 32	
- C.C.M.H. -----:	33	g/100 ml	30 - 35	

GLOBULES BLANCS

Numération des leucocytes -----:	8 640	/mm ³	4000 - 10000	7820
Formule leucocytaire				
Polynucléaires Neutrophiles -----:	51,1	%	50 - 70	
Soit :	4 415	/mm ³	2000 - 7500	
Polynucléaires Eosinophiles -----:	1,0	%	1 - 3	
Soit :	86	/mm ³	40 - 300	
Polynucléaires Basophiles -----:	0,2	%	< 1	
Soit :	17	/mm ³	< 100	
Lymphocytes -----:	38,1	%	20 - 40	
Soit :	3 292	/mm ³	1500 - 4000	
Monocytes -----:	9,6	%	1 - 14	
Soit :	829	/mm ³	40 - 1000	

PLAQUETTES

Résultat -----:	233 000	/mm ³	150000 - 400000	185000
-----------------	---------	------------------	-----------------	--------

679, Bd El Qods 20460 Ain Chock - Casablanca - Tél. : 0522 52 83 88 / 0522 87 22 82

Fax : 0522 21 92 41 - E-mail : labo_mandarona@yahoo.fr

CNSS : 8521090 - IF : 40213596 - Patente : 37980291 - ICE : 001634915000055 - IPN : 093060663

BMCE AL QODS : 0117940000 3121000 0144347



مختبر منظرونا للتحليلات الطبية
LABORATOIRE MANDARONA
D'ANALYSES MEDICALES

Dr Yahya BENGHALEM

Pharmacien Biogiste
Lauréat de la faculté de Pharmacie de
Montpellier

Dr Abderrahmane BOUMZEBRA

Pharmacien Biogiste
Diplômé des facultés de Médecine et de Pharmacie de
Toulouse et Montpellier

Biochimie - Hématologie - Hormonologie - Bactériologie - Virologie - Immunologie - Parasitologie - Mycologie - Toxicologie

Casablanca le 22 octobre 2020

Monsieur HJIYEJ ANDALOUSSI OTHMANE

FACTURE N° 130575

Analyses :

Numération formule sanguine -----	B	80	
Electrophorèse des protéines sériques -----	B	210	
Glycémie -----	B	30	
Hémoglobine glyquée -----	B	100	
Ferritine -----	B	250	Total : B 670

Prélèvements :

Sang-----	Pc	1,5	
-----------	----	-----	--

TOTAL DOSSIER 922,80 DH

Arrêtée la présente facture à la somme de :

Neuf Cent Vingt Deux Dirhams et Quatre vingt Centimes

LABORATOIRE ANALYSES
MEDICALES MANDARONA

11 boulevard Al Qods 20460 - Casablanca

0522 52 83 88 - Fax: 0522 21 92 41

679, Bd El Qods 20460 Ain Chock - Casablanca - Tél. : 0522 52 83 88 / 0522 87 22 82

Fax : 0522 21 92 41 - E-mail : labo_mandarona@yahoo.fr

CNSS : 8521090 - IF : 40213596 - Patente : 37980291 - ICE : 001634915000055 - IPN : 093060663

BMCE AL QODS : 0117940000 3121000 0144347